

Certifié conforme à l'acte transmis au contrôle de légalité



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

du Conseil de Communauté de la Communauté Urbaine Grand Dijon

Séance du jeudi 8 octobre 2015

Président : M. REBSAMEN

Secrétaire de séance : Mme AKPINAR-ISTIQUAM

Convocation envoyée le 1er octobre 2015

Publié le 9 octobre 2015

Nombre de membres du Conseil de Communauté : 79

Nombre de présents participant au vote : 62

Nombre de membres en exercice : 79

Nombre de procurations : 13

SCRUTIN : POUR : 75

ABSTENTION : 0

- CONTRE : 0

NE SE PRONONCE PAS : 0

Membres présents :

M. François REBSAMEN	Mme Stéphanie MODDE	M. Patrick ORSOLA
M. Pierre PRIBETICH	Mme Françoise TENENBAUM	M. François NOWOTNY
M. Thierry FALCONNET	Mme Danielle JUBAN	Mme Florence LUCISANO
Mme Nathalie KOENDERS	Mme Lê Chinh AVENA	M. Gaston FOUCHERES
M. Rémi DETANG	M. Georges MAGLICA	Mme Anne PERRIN-LOUVRIER
Mme Catherine HERVIEU	M. Joël MEKHANTAR	M. Jacques CARRELET DE LOISY
M. José ALMEIDA	Mme Nuray AKPINAR-ISTIQUAM	M. Jean-Philippe MOREL
Mme Colette POPARD	Mme Sladana ZIVKOVIC	M. Nicolas BOURNY
M. Michel JULIEN	M. Jean-Yves PIAN	M. Jean-Michel VERPILLOT
M. Frédéric FAVERJON	M. Jean-Claude DECOMBARD	Mme Corinne PIOMBINO
M. Didier MARTIN	Mme Anne ERSCHENS	M. Jean-Louis DUMONT
M. Dominique GRIMPRET	M. Laurent BOURGUIGNAT	M. Patrick BAUDEMONT
M. Michel ROTGER	Mme Chantal OUTHIER	M. Dominique SARTOR
M. Jean-Patrick MASSON	M. Emmanuel BICHOT	M. Damien THIEULEUX
Mme Badiaâ MASLOUHI	M. Édouard CAVIN	Mme Michèle LIEVREMONT
M. André GERVAIS	Mme Frédérique DESAUBLIAUX	M. Philippe BELLEVILLE
M. Benoît BORDAT	M. Jean ESMONIN	M. Gilbert MENUT
Mme Anne DILLENSEGER	Mme Sandrine RICHARD	Mme Noëlle CABBILLARD
M. Charles ROZOY	Mme Claudine DAL MOLIN	M. Cyril GAUCHER
M. Jean-Claude GIRARD	M. Yves-Marie BRUGNOT	M. Adrien GUENE.
M. Patrick MOREAU	M. Louis LEGRAND	

Membres absents :

M. François HELIE	M. Patrick CHAPUIS pouvoir à M. Gaston FOUCHERES
Mme Louise BORSATO-MARIN	M. Jean-François DODET pouvoir à Mme Michèle LIEVREMONT
M. Jean DUBUET	M. François DESEILLE pouvoir à M. Dominique GRIMPRET
Mme Anaïs BLANC	M. Laurent GRANDGUILLAUME pouvoir à Mme Nathalie KOENDERS
	Mme Christine MARTIN pouvoir à Mme Sladana ZIVKOVIC
	Mme Hélène ROY pouvoir à Mme Anne DILLENSEGER
	Mme Chantal TROUWBORST pouvoir à Mme Danielle JUBAN
	Mme Océane CHARRET-GODARD pouvoir à M. Charles ROZOY
	M. Alain HOUPERT pouvoir à Mme Chantal OUTHIER
	Mme Catherine VANDRIESESSE pouvoir à Mme Anne ERSCHENS
	M. Hervé BRUYERE pouvoir à M. Patrick MOREAU
	Mme Dominique BEGIN-CLAUDET pouvoir à M. Jacques CARRELET DE LOISY
	Mme Céline TONOT pouvoir à M. José ALMEIDA.

OBJET : DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE ET ATTRACTIVITE

**Aria Bourgogne - Pôle Vitagora - Foire gastronomique 2015 "Quartier des Saveurs"
- Demande de subvention**

VITAGORA, conjointement avec l'ARIA Bourgogne, reconduit le « Quartier des Saveurs », initié en 2008 sur la Foire gastronomique de Dijon. Le projet rassemble chaque année une trentaine de partenaires et associe les acteurs de la production agricole, de la restauration (Amicale des Cuisiniers de Côte d'Or) et de l'Artisanat (Syndicat des Boulangers, Chambres des Métiers et de l'Artisanat).

L'objectif a été de montrer le dynamisme, la qualité et le potentiel d'innovation des industries alimentaires et des filières agricoles de Côte d'Or et de Bourgogne, en mettant l'accent sur les notions de goût, de nutrition et de santé, qui sont au cœur des attentes du consommateur moderne sur lesquelles est positionné VITAGORA.

L'ambition pour cette 8^{ème} édition du « Quartier des Saveurs » qui se déroulera du 30 octobre au 11 novembre 2015 est de dynamiser toujours plus cet espace en faisant notamment le lien avec la Cité Internationale de la Gastronomie. Le « Quartier des Saveurs » s'étendra sur près de 500 m², à proximité de la table de Lucullus dans le grand « Hall1 Gastronomie ».

Le budget global prévisionnel de l'évènement s'élève à 189 436 € HT (ci-annexé). La contribution des exposants représente 90 000 €, soit environ 50 % du budget.

Par courrier conjoint en date du 9 juillet dernier, l'Aria Bourgogne et Vitagora sollicitent le soutien financier des collectivités à la même hauteur que les années précédentes, soit 20 K€ pour le Grand Dijon.

Il convient de souligner que la Communauté urbaine du Grand Dijon est déjà très présente au côté de VITAGORA, que ce soit au titre du fonctionnement de l'association, du congrès Goût Nutrition Santé et des projets labellisés FUI.

Compte-tenu de l'importance de cette manifestation en lien avec le développement de la Cité de la Gastronomie, il est proposé d'attribuer une subvention à la même hauteur que l'année dernière soit, 15 000 €. Cette subvention serait versée selon les modalités suivantes :

- un premier acompte de 70 % dès les formalités de dépôt en Préfecture de la délibération effectuées ;
- le solde soit 30 % sur présentation d'un bilan de l'opération justifiant de la réalisation des dépenses.

LE CONSEIL,
APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,
DÉCIDE :

- **d'attribuer** une subvention de 15 000 € à l'ARIA Bourgogne, au titre de l'organisation de l'espace « Quartier des Saveurs » dans le cadre de la Foire Gastronomique 2015, dont le versement interviendra selon les modalités énoncées ci-dessus ;
- **d'autoriser** Monsieur le Président à signer toutes pièces nécessaires à la bonne administration de ce dossier ;
- **de dire** que la somme sera prélevée sur le budget de l'exercice en cours.